

L'EDITO

N°99

JUIN 2019

LE 52^{ÈME} CONGRÈS DE LA CGT VU PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FNIC-CGT



Nous avons demandé à Emmanuel Lépine Secrétaire général de la Fédération, de répondre à nos questions et de nous faire part de son ressenti durant les débats.

QUESTION : - DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ÉTAIS-TU EN ARRIVANT AU CONGRÈS ?

E. LÉPINE : - J'appréhendais ce qui risquait de se produire quant à l'évolution de la CGT, outil des travailleurs.

La prise en compte insuffisante des syndicats et le manque d'initiatives de la confédération ne laissaient pas présager de grands changements au sortir de ce congrès.

Beaucoup de primo-congréssistes dans les délégations :

82 % des délégués vivaient leur premier congrès, c'était une orientation donnée par le CCN, ils s'attendaient à être déçus du congrès en tant que lieu de décisions et de débats intenses. et risquaient d'en être déçus. Au contraire, les délégués de notre fédération ont été très agréablement surpris du fait que, contrairement à ce qu'ils craignaient, tout n'était pas ficelé d'avance et que le congrès a été amené à agir contrairement à ce à quoi ils s'attendaient. Par exemple, la réintégration de la référence à la FSM, avancée hautement symbolique, le retrait de la proposition d'annexe statutaire qui remettait en cause le fédéralisme et engageait la CGT dans l'institutionnalisation.

Autre point, les primo-congréssistes se sont exprimés non pas par appartenance à une fédération mais relativement aux sujets et thèmes proposés, ils étaient en lien avec la réalité. Cela montre que nous ne sommes pas complètement sclérosés : on a ainsi vu une CGT vivante. C'était très exaltant.

La contestation du bilan de l'activité de notre confédération, de la stratégie nationale interprofessionnelle, a été forte. Si nous avons perdu sur les ordonnances Macron, la direction nationale de la CGT en porte une part importante de responsabilité.

La poursuite aveugle de cette stratégie a été mise en cause. La direction sortante s'est montrée arc-boutée sur des postures dogmatiques. Ainsi, sur la FSM : vu les débats sur ce sujet, le bureau du congrès aurait dû proposer de l'intégrer dans le texte. Sur les comités de privés d'emploi et le grand débat à ce sujet, le bureau

aurait dû en sortir par le haut mais ce n'est pas le choix fait par la direction sortante. Elle a fait le choix de mesurer les rapports de forces internes à la CGT, ce qui conduit à une organisation fractionnée, ce qui n'est pas le but d'un congrès, lequel au contraire doit unir, unifier l'organisation et nos forces.

A la fin et à la suite du congrès la direction confédérale n'a pas changé son discours sur la stratégie, qui reste la même que précédemment.

QUESTION : A QUOI A SERVI LE CONGRÈS, DANS CES CONDITIONS ?

E. LÉPINE : - Au sujet de l'annexe statutaire, il a été décidé de la retirer de l'ordre du jour parce que la tribune a compris qu'elle ne serait pas votée ; en fait, il aurait au contraire fallu la voter et donc la refuser purement et simplement parce qu'il y a un risque pour les UL, qui n'ont que peu de poids dans le document d'orientation, au contraire des comités régionaux. Alors que la syndicalisation se fait localement, au plus près de la réalité du travail. Il y a donc deux conceptions différentes. Se pose aussi la question du principe du fédéralisme c'est-à-dire que c'est la base qui décide et non le bureau confédéral. L'annexe statutaire sera donc discutée au 53^{ème} congrès. Peut-être cela sera l'un des thèmes de notre congrès fédéral : quel outil CGT professionnel et interprofessionnel devons-nous avoir ?

QUESTION : - COMMENT VOIS-TU LE FUTUR PROCHE DE LA CGT ?

E. LÉPINE : - Il va falloir organiser des espaces de rencontre entre les militants soucieux d'une CGT de Lutte de Classe. La CGT est l'organisation ouvrière la plus puissante qui existe en France, a énoncé une camarade d'une autre FD. L'avenir est plein de doutes mais aussi de possibilités.

Durant ce congrès le catalyseur de toutes les discussions a été le spectre des gilets jaunes, qui montrent qu'on a un mouvement social d'une autre nature, et de classe, duquel la CGT est absente.

L'avenir est incertain mais plein de perspectives positives. On s'aperçoit que ce que porte notre fédération depuis des années comme alternative politique est largement partagé par de nombreux syndicats. On est nombreux dans la CGT à avoir une bonne idée de ce qu'il faut faire...

Sommaire

1. **L'édito**
2. **L'action**
3. **L'information**
4. **L'orga, le Point. La vie des sections.**

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00-
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LÉPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0124 S 08416

□ SITUATION DES SERVICES DE SANTÉ :

La situation est plus que critique dans les hôpitaux. En grève depuis plusieurs mois, les 83 services d'urgences réclament des moyens supplémentaires pour l'accomplissement de leur travail. Dans le service d'urgence de l'hôpital Saint-Antoine à Paris, 15 infirmiers et aides-soignants sur 19, épuisés par leur travail, sont en arrêt maladie pour épuisement professionnel.

Selon un rapport du Sénat de 2017, les urgences ont vu leur fréquentation doubler en 20 ans, ce qui n'empêche pas la Direction générale de l'AP-HP de planifier la suppression de 1000 postes par an jusqu'en 2023, après en avoir détruit 3500 entre 2014 et 2018. Ce qui n'empêche pas la fermeture de services d'urgences, d'hôpitaux de proximité, de maternités. Des années de **politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d'économies à court terme, ont fini par gravement détériorer notre système de Santé et de protection sociale, ainsi que les conditions de travail, de vie des salariés et la qualité de la prise en charge de la population.**

Les mouvements de grève importants et croissants qui se développent sur tout le territoire dans les services d'urgences reflètent et expriment un profond malaise ainsi que la colère des personnels médicaux et non médicaux qui dénoncent à travers leur mobilisation, par la grève, cette politique gouvernementale de Santé. Nous ne **pouvons qu'appeler les secteurs des urgences, de l'hôpital public en général et des EHPAD et plus largement tous les travailleurs, à réunir leurs forces et converger vers des luttes communes.**



□ PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DE DÉCEMBRE 2018 :

L'un de nos camarades retraités a interpellé le défenseur des droits sur le prélèvement à la source des impôts qui a impacté dès janvier 2019 la retraite CNAV de décembre 2018 (versée le 9 janvier suivant).

Avec l'entrée en vigueur du prélèvement à la source au 1er janvier, les caisses de retraite ont soumis la totalité des sommes, au moment de leur versement et non au titre de l'année d'imposition.

Pour ce qui concerne les salariés en activité, le prélèvement à la source du mois de janvier n'a impacté leur paie qu'à la fin de ce même mois, ce qui est une situation tout à fait conforme avec le nouveau dispositif d'impôt sur le revenu, et il en a d'ailleurs été de même pour les retraités du service public.

Il semble donc que les retraités du secteur privé aient été injustement impactés un mois trop tôt. En revanche, les 0.3% d'augmentation des pensions n'ont, quant à eux, pas été appliqués à ce moment-là, bien évidemment.

Nous aurions dû nous emparer de ce problème beaucoup plus tôt, lorsqu'il s'est présenté, nous devons « rattraper le coup » : ne laissons pas le gouvernement faire ce qu'il veut de nos pensions !

Par ailleurs, rien n'empêcherait la CNAV de revenir à des versements en fin de mois et non le 9 du mois suivant, de ce fait les douze prélèvements s'effectueraient bien sur les revenus des douze mois concernés.

INTERNATIONAL

Selon l'armée Israélienne une centaine de roquettes ont été lancées le 4 mai depuis l'enclave Palestinienne de Gaza vers Israël ne faisant pas de morts car elles seraient tombées sur des zones vides, tandis que l'armée Israélienne, en représailles, a lancé des raids aériens et des tirs de chars faisant plusieurs victimes dont une femme enceinte et sa fillette âgée de 14 mois.

L'UE fidèle à elle-même a, par la voix de son porte-parole Maja Kocijancic, appelé à : *l'arrêt immédiat des tirs de roquettes Palestiniennes pour protéger la vie des civils (Israéliens, bien sûr)...*

Dramatique, la situation des palestiniens, oubliés et rejetés par les grandes puissances, notamment dans la bande de Gaza soumise au blocus israélien depuis douze ans. Plus d'un million de personnes y est dépendante uniquement de l'aide alimentaire fournie par l'agence des Nations unies d'aide aux réfugiés palesti-

niens (UNRWA) dont Trump, dans son soutien inconditionnel à Israël, vient de couper les vivres. Un rapport de l'Onu de 2017 estime même que la bande de Gaza sera « inhabitable » d'ici l'année prochaine. Le taux de chômage y dépasse 53%, l'accès à l'eau potable s'élève seulement à 3 % et la vie est rythmée par les coupures en eau et électricité, devenues quotidiennes.

La Commission du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a estimé que « Les soldats israéliens ont commis des violations du droit international humanitaire et des droits humains. Certaines de ces violations peuvent constituer des **crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité** et doivent immédiatement faire l'objet d'une enquête par Israël » et demandé l'ouverture d'une enquête internationale indépendante sur les violations qui ont eu lieu au cours des marches pacifiques du retour en mars 2018.

TAUX DE CHÔMAGE :

Selon le gouvernement, malgré des annonces quasi journalières de fermetures, de restructurations, de délocalisations d'entreprises, le chômage baisse. Quel constat pouvons-nous faire afin de connaître la véritable situation des demandeurs d'emploi ?

Déjà, selon les chiffres officiels, en mars 2019, 227 000 chômeurs catégorie A, B, C ont été sortis des statistiques pour cessation d'inscription ou défaut d'actualisation, 25 200 pour arrêt de maladie et 20 500 pour arrêt de recherche.

Ceci étant, pour calculer le véritable chiffre du chômage il faut prendre en compte dans la population, non pas les fonctionnaires qui par définition disposent

(encore) de la sécurité de l'emploi, mais les salariés susceptibles de se retrouver chômeurs.

Au dernier pointage, toutes catégories confondues, et en rajoutant les personnes au RSA qui ne sont pas, c'est vrai, inscrites à Pôle Emploi, il y a environ 7 millions de sans emploi.

Donc si l'on retranche au 28,6 millions de salariés les 5,5 millions de fonctionnaires il reste 23,1 millions de personnes qui peuvent être touchées par le chômage. Nous obtenons donc un taux de chômage de la population active concernée (7 sur 23,1) de 30,3%.

En clair, chaque année nous avons pratiquement 30% de la population active, hors fonction publique, qui est au chômage et toutes les statistiques démontrent que cela progresse d'année en année...

□ 12ème Conférence UFR

54 DÉLÉGUÉS

40 retraités

14 actifs

32 syndicats présents

Notre conférence a débattu autour des trois thèmes suivants :

- ➔ *Retraite une belle histoire de lutte*
- ➔ *Retraités, on continue*
- ➔ *Notre renforcement*

Les débats ont été riches, les actifs présents y ont largement contribué. Tous les sujets touchant les conditions de vie, de santé, de pouvoir d'achat (actif et retraités) ont été abordés.

Il reste du travail à faire en particulier sur le syndicalisme intergénérationnel et la continuité syndicale.

Actifs, retraités, ensemble nous devons créer les **conditions d'une convergence des luttes** indispensable dans la CGT et avec ceux qui partagent nos valeurs, notre choix de société.

LE CONSEIL NATIONAL DE L'UFR A ÉTÉ ÉLU À L'UNANIMITÉ.

Après trois mandats en tant que secrétaire générale de l'UFR-FNIC, Claude Gillet-Colart a souhaité ne pas se représenter. Les participants présents à la conférence lui ont réservé non seulement un accueil chaleureux mais lui ont



aussi rendu un bel hommage par leurs applaudissements pour ses années d'investissement et d'efficacité dans ce travail au sein de l'UFR.

La conférence a procédé à l'élection des membres du Conseil National qui ont désigné leur bureau. Sylviane Moulia, militante du syndicat CGT Elkem Silicones en région lyonnaise (ex Rhône-Poulenc) et retraitée depuis trois ans, a été élue secrétaire générale de l'UFR-FNIC.

Action retraités à l'Armada de Rouen le 12 juin dernier : malgré une autorisation écrite de la Préfecture, confirmée par téléphone pour une diffusion de tract par nos camarades concernant les difficultés



rencontrées par les retraités, les RG ont finalement donné l'ordre à ceux-ci d'annuler toute forme de rassemblement sur le territoire de l'Armada de Rouen. Raison évoquée : risque de troubles à l'ordre public. De plus en plus d'atteintes aux libertés dans ce

pays : même une signature de cartes devient désormais une manifestation interdite...

L'équipe du secrétariat

L'Agenda

3 SEPTEMBRE Conseil National UFR

4 SEPTEMBRE Journée d'étude Retraite

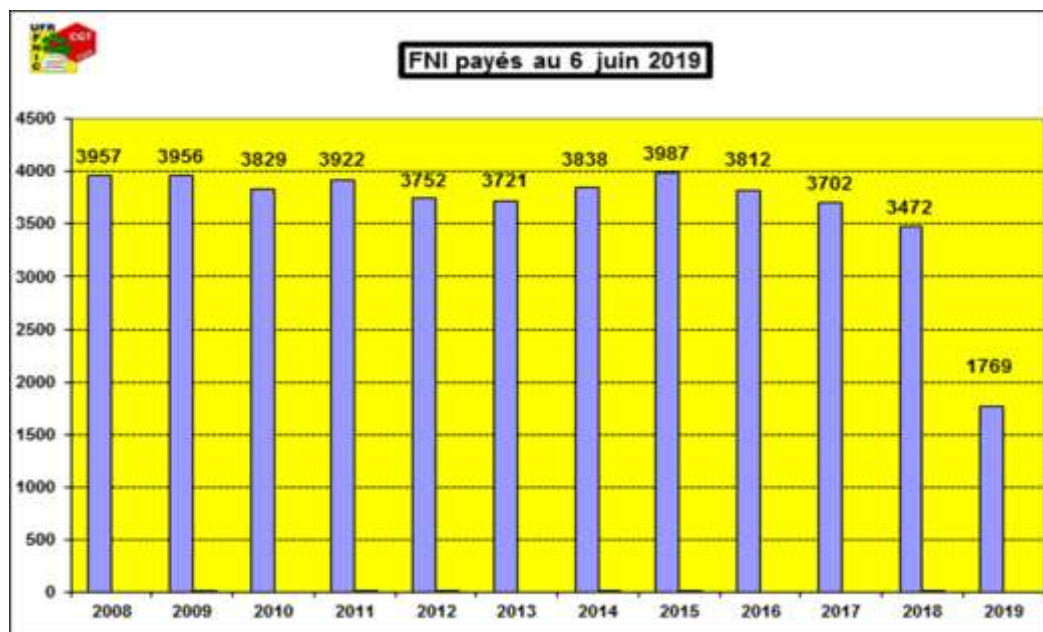
5 SEPTEMBRE AG des syndicats de la FNIC

13 AU 15 SEPTEMBRE Fête de l'humain

2020 Congrès FNIC en préparation.

l'Orga - le point

A la lumière du graphique, on constate malheureusement que le compte n'y est pas y compris sur 2018 : les membres du Conseil



National en charge de l'orga devront rapidement et ce dès la rentrée de septembre, prendre contact avec les syndicats dont ils ont la responsabilité sur le plan des FNI afin de régulariser la situation.

La vie des sections

Une réunion de bureau de la section Arkéma Pierre-Bénite s'est tenue le 16 avril 2019, avec à l'ordre du jour, un point sur la situation générale, sociale et revendicative, la préparation d'interventions relatives au document de réflexion de la 12^e conférence UFR, ainsi qu'un débat sur la question hélas récurrente de la continuité syndicale.

Nous soulignons malheureusement qu'il n'y a pas eu de candidat à la succession de notre camarade Claude Badoil, qui ne s'est pas représenté au Conseil National.

Le 8 mai 2019, comme chaque année, une délégation de la section retraités de Total Normandie a rendu hommage aux camarades de la raffinerie morts aux combats ou en déportation durant la guerre 39-45. Il y a 74 ans l'Allemagne nazie capitulait sans condition, libérant notre peuple pris sous le joug d'une extrême droite fasciste. Nous ne devons pas oublier que le parti nazi est arrivé au pouvoir à l'époque en Allemagne par le vote démocratique. Il est important que notre mémoire collective garde le souvenir de toutes les horreurs des guerres, pour nous et les générations qui suivent et pour la paix dans le monde.



Une hausse des prix de l'électricité de 5.9% est prévue dès ce mois de Juillet. Ce mauvais coup montre une nouvelle fois les dégâts de la libéralisation du secteur de l'énergie imposé depuis 1996 par les directives européennes. Pourtant, à l'époque, Juppé promettait que « l'ouverture ménagée du marché se traduira par une baisse des prix au bénéfice des consommateurs domestiques comme des industriels »... Cherchez l'erreur : en 10 ans, la facture moyenne des familles utilisatrices d'électricité pour se chauffer a déjà augmenté **d'environ 36% !**

